



Comité de Quartier Saint-Pée

Compte-rendu de la réunion du 22 janvier 2024

La réunion débute à 20 heures 30 et se déroule en présence de :

Marie-Lyse BISTUÉ : Adjointe responsable de la Démocratie Participative, en charge des Comités de Quartiers

Flora LAPERNE : Éluée référente du quartier

Dominique QUÉHEILLE : Éluée référente du quartier

Dany PEREZ : Correspondante du quartier

Adresses mails : ml-bistue@oloron-ste-marie.fr

f-laperne@oloron-ste-marie.fr

d-queheille@oloron-ste-marie.fr

1) Questions / Réponses

Point 60 : RD 919

Demande de prolongation des trottoirs le long de la RD 919.

Réponse : Les acquisitions sont gérées par le CD64. Les travaux sont à la charge des 2 collectivités, suivant le règlement de voirie du CD64.

Point 61 : Salle de réunion

a) La rédaction de la convention de mise à disposition de la salle contigüe à la salle de réunion est à revoir : cette salle est bien réservée au comité de quartier.

Réponse : La convention a été revue et modifiée.

b) Le calfeutrage des portes de cette pièce est à faire.

Réponse : Les travaux sont planifiés.

c) Certains des cadres qui sont à déplacer dans la salle réservée au comité sont à réparer.

Pour information, les grands panneaux (photographie du poète, explications sur la décoration de l'église) seront replacés dans la salle de réunion.

Réponse : Les Services Techniques ont bien noté cette demande et vont prochainement intervenir.

Point 62 : Église

a) Les travaux de restauration des vitraux sont terminés. Le courrier évoqué lors d'une précédente réunion a-t-il été adressé aux propriétaires du terrain jouxtant l'église ? Des branchages sont visibles depuis l'intérieur.

Réponse : Les Services Techniques vont adresser un courrier aux propriétaires au sujet de l'entretien du terrain.

b) Les piliers à l'intérieur sont fissurés. Il est indiqué lors de la réunion qu'il est difficile d'intervenir si l'église est classée à l'inventaire des monuments.

Réponse : La surveillance des piliers a été effectuée.

c) Sous le porche, la protection du tableau est à refaire au niveau du plexiglas.

Réponse : Les travaux sont planifiés.

Point 63 : Chemin des Charrois

Monsieur Lacazette-Coudures, demeurant vers la sortie du Chemin des Charrois, sur la Route d'Esquiule, regrette les installations mises en place pour protéger le passage et le croisement des véhicules sur le tournant qui se trouve juste avant sa maison. En effet, il indique que du terrain a été cédé par son père pour élargir la voie, afin de permettre le croisement de poids lourds.

Maintenant, avec ces chicanes, les voitures s'arrêtent devant sa maison pour vérifier que le passage est libre ou pour laisser passer un véhicule venant en sens inverse et tous les véhicules rasant le mur de son garage à cause de ces installations.

Il indique qu'il a fait plusieurs courriers qui sont restés sans réponse à ce jour.

Réponse : Les Services Techniques prendront rendez-vous avec les élus sur place.

Point 64: Chemin du pont du Gouat

Au n°1094, la chaussée est en mauvais état : beaucoup de nids de poule et donc de l'eau stagnante dès qu'il pleut.

Réponse : Les Services Techniques sont intervenus.

Point 65 : Présence de rats

Des personnes indiquent qu'il y a une invasion de rats et de mulots.

Réponse : Des campagnes de dératisation sont organisées toute l'année au fur et à mesure des demandes et/ou constatations par les Services Techniques. Par ailleurs, des interventions régulières sont réalisées sur tous les quartiers.

2) Informations

Travaux depuis le tournant vers Moumour / Route d'Esquiule vers Oloron : des aménagements provisoires vont être mis en place.

Un poteau (piquet ligne téléphonique) est cassé au niveau de la propriété Larroude (sortie d'Oloron, direction Féas).

Un 2^{ème} poteau est cassé au croisement du Chemin du Poète et de la RD 919. Des travaux de réparation sont prévus.

La prochaine réunion du comité de quartier aura lieu le lundi 22 avril 2024 à 20h30 à l'ancienne école